



**SYMALIM**  
**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT**  
**ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMITE SYNDICAL**  
**SEANCE DU 28 septembre 2023**

**N° : 2023-101**

**OBJET : mandat n°2313 – « étude de refonte globale de la scénographie de l'Iloz' »**

\*\*\*\*\*

Date de la convocation : **Jeudi 21 septembre 2023**

Secrétaire de Séance : **Mme Dehan**

\*\*\*\*\*

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis.**

Cette réunion a eu lieu au Grand Parc Miribel Jonage (Salle Paris 2024).

<b>Nombre de délégué·e·s :</b>	30	<b>Présent·e·s :</b>	17	<b>en droits de vote :</b>	55.5
<b>Nombre de droits de vote :</b>	105	<b>Pouvoirs :</b>	2	<b>en droits de vote :</b>	10.5
		<b>Votant·e·s :</b>	19	<b>en droits de vote :</b>	66

**Liste des présent·e·s :**

**nombre de votes /délégué·e**

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5 + 5.5
	MME DEHAN	5
	MME EL FALOSSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5 + 5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. LARIVE	1,5
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2

BEYNOST	M. MANCINI	
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. BRIERE	1
NIÉVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

**Ont donné pouvoir :** M. Chapuis à Mme Creuze - M. Benzeghiba à Mme Reveyrand

\*\*\*\*\*

Madame la Présidente expose :

La Scénographie de L'îloz' qui a été conçue il y a plus de 10 ans maintenant connaît de nombreuses pannes, plusieurs modules ne fonctionnent plus et certains éléments ne sont plus à jours.

Le mandat 2327 prévoyait des travaux partiels de remise à niveau de cette exposition, mais sans en revoir la conception.

Or, le Symalim a depuis plusieurs années un partenariat avec le groupe Suntory permettant de soutenir des projets du parc et Suntory est particulièrement intéressé par les actions à vocation pédagogique sur les thématiques environnementales et notamment la protection de l'eau.

Il est donc proposé d'orienter leurs cofinancements sur L'îloz' ce qui permettrait de revoir en profondeur la scénographie vieillissante, et non se limiter à de simples réparations de modules.

Il s'agit dans ce mandat de mener une étude de définition d'une nouvelle scénographie pour L'îloz', intégrant aussi les espaces extérieurs.

Pour cela, cette étude comportera plusieurs missions, notamment un diagnostic de l'exposition actuelle, une analyse des besoins et des demandes des élus et techniciens, afin d'aboutir à un programme de travaux chiffré et planifié dans le temps.

Le montant total prévisionnel de ce mandat d'étude est fixé à 65 000 € TTC.

Le présent mandat prendra effet à compter de sa signature et se terminera le 31 décembre 2027.

Vu l'exposé de la Présidente,  
Et après en avoir délibéré à l'unanimité  
Le Comité Syndical :

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer la convention de mandat n°2313 – « étude de refonte globale de la scénographie de l'îloz' »
- **DIT** que cette dépense est imputée au budget principal du SYMALIM, section d'investissement pour un montant de 65 000 € TTC

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus  
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente  
Catherine CREUZE



REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-069-200072486-20230928-2023\_101-DE